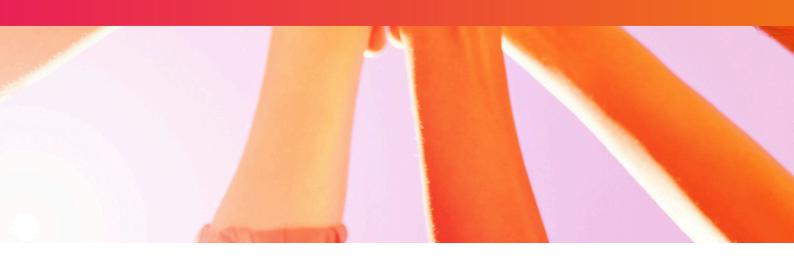


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Fondation Territoriale de la Vienne







Edito Collectif « Ensemble, soyons le changement que nous désirons voir dans ce monde »

Publier notre premier rapport d'activité c'est prendre conscience que, grâce à toutes les énergies, l'étincelle de l'impact est apparue et que la flamme peut désormais grandir progressivement!

C'est d'abord une grande satisfaction de constater comment les envies d'agir, renforcées par de nombreux nouveaux alliés et soutenues par l'énergie collective, s'est transformée en actions concrètes!

La volonté initiale d'entrepreneuses et d'entrepreneurs de contribuer à renforcer l'attractivité de leurs territoires tout en réduisant les fragilités locales sur leurs bassins de vie, s'est considérablement enrichie en découvrant le modèle de fondation territoriale.

Une structure tournée vers l'intérêt général et le développement des communs qui permet de faire territoire au bénéfice de toutes ses parties prenantes.

C'est ensuite partager notre conviction renforcée que, avec humilité et en tissant patiemment les liens de la confiance entre tous, associations, institutions, collectivités, entreprises, citoyens, nous pouvons nourrir une grande ambition collective pour renforcer la qualité de vie sur nos territoires de la Vienne.

Dans cette démarche de mécénat collectif multi-acteurs et territorial, chaque geste compte. Il n'y a pas de petits dons, il n'y a que des dons merveilleux. Et nous souhaitons créer les conditions pour que chaque acteur du territoire puisse, à sa place et à sa mesure, venir enrichir notre collectif et notre impact mesurable.

Nous souhaitons profiter de ce premier rapport d'activité pour saluer particulièrement ceux dont l'engagement personnel ont favorisé l'émergence de la Fondation Territoriale de la Vienne.

Léonore Moncond'huy, Vice-présidente de Grand Poitiers Communauté Urbaine et Maire de Poitiers, ainsi que **Bastien Bernela**, Vice-président de Grand Poitiers Communauté Urbaine ;

Alain Pichon, Président du Conseil Départemental de la Vienne ainsi que **Benoît Coquelet**, Vice-président du Conseil Départemental de la Vienne ;

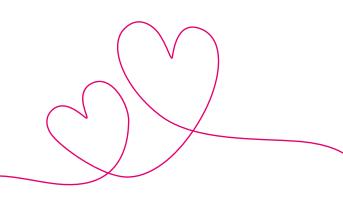
Delphine Vandevoorde, Déléqué Générale de la Fondation de Lille ;

Charles-Benoît Heidsieck, Président fondateur du Rameau;

Yann Queinnec, Délégué Général d'Admical;

L'équipe de la Fondation Territoriale de la Vienne





SEPTEMBRE 2021

Début de la préfiguration



AVRIL 2023

Création de la Fondation



Ateliers mensuels de co-construction

Réflexion sur la mission, la vision, l'ambition, le budget, le statut juridique... avec l'Admical.

Conférence de presse

Retombées presse : 5 articles dans la presse locale, 2 dans la presse nationale et 2 interviews radio.

Vision

Nous souhaitons fédérer les acteurs locaux pour contribuer à faire de la Vienne un territoire attractif, durable et solidaire.

Mission

La Fondation Territoriale de la Vienne soutient et finance des **actions associatives** d'intérêt général dans le champ de la **solidarité**, **du développement durable et économique**, en priorité à destination de la jeunesse.

Ambition, à 3-5 ans

Notre ambition est d'avoir un impact mesurable en veillant à agir en responsabilité territoriale avec une **répartition équitable des fonds selon les différents territoires** du département. Nous souhaitons également **promouvoir les différentes formes de mécénat, dont le mécénat de compétences**, outil clé pour l'émancipation des associations et levier d'action pertinent pour répondre en partie à la quête de sens des salariés de nos entreprises. Enfin, nous souhaitons engager la **mobilisation des citoyens**, habitants des territoires,

200 à 300

entreprises contributrices 650 k €

de collecte

+ de 500 heures

de mécénat de compétences

UNE FONDATION TERRITORIALE

C'est quoi?



"Une fondation territoriale, c'est la cristallisation d'un collectif d'acteurs : entreprises, associations, collectivités locales, donateurs citoyens ... qui souhaitent coconstruire au service de l'intérêt général, c'est un catalyseur de générosités et de solidarités. En résumé : l'union fait l'impact." Perle Lagier, Responsable du mécénat collectif et sportif, ADMICAL

Définition de la Fondation Territoriale :

- 1. Une Fondation Territoriale identifie de manière collégiale **les besoins du territoire** en s'appuyant sur les **diagnostics territoriaux**.
- 2. Elle permet de **prendre collectivement de la hauteur sur son territoire** et de mieux identifier ses fragilités.
- 3. Elle **crée de la coopération locale** & associe toutes les parties prenantes des territoires (entreprises, institutions, collectivités, associations, citoyens).
- 4. Pour une réponse à la hauteur des enjeux des territoires, elle mobilise un **budget plus important** & mutualise les réseaux et les contacts.
- 5. Elle soutient et finance des causes d'intérêt général répondants aux fragilités locales.

Analyse des fragilités du territoire



Lancement d'appels à initiatives en lien avec les fragilités du territoire

appels de collectes



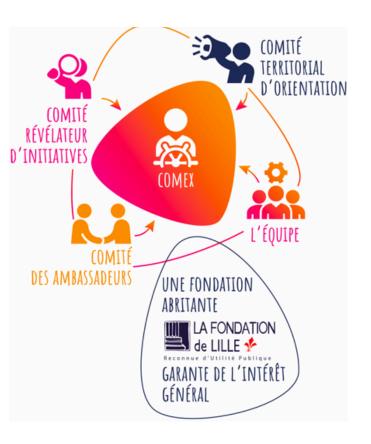
Soutien des associations locales sélectionnées



A travers le mécénat collectif, la fondation territoriale devient un :

AMPLIFICATEUR D'IMPACT

UNE GOUVERNANCE OUVERTE



Animation

Hélène Pasgrimaud, chargée d'animation et de développement, renforce la gouvernance de la Fondation en prestation de services (HPC). Elle coordonne les énergies (mécènes, collaborateurs et bénévoles), organise les événements et assure la relation avec tous les partenaires.

La Fondation de Lille

La Fondation Territoriale de la Vienne est abritée par la Fondation de Lille, la plus ancienne fondation territoriale de France. Elle est la garante de l'intérêt général et de la bonne affectation des fonds.

Le Comité Révélateur d'Initiatives - CRI

Rédige les appels à initiatives, définit les critères de sélection des associations et est le garant d'une philosophie de l'impact. Ce groupe de travail fait des propositions d'affectation des fonds collectés auprès du Comité exécutif.

Le Comité des Ambassadeurs - CAM

Représente la Fondation auprès des mécènes, collecte des fonds auprès de nouveaux mécènes et organise des événements d'information et de collecte.

Le Comité Territorial d'Orientation - CTO

C'est un groupe de travail qui permet d'analyser les dynamiques des territoires et leurs vulnérabilités. Il s'agit d'un organe de partage en confiance avec les institutions et les acteurs territoriaux. Il partage les points de vue et émet des recommandations pour préfigurer les thématiques des nouveaux appels à initiatives correspondant aux besoins de nos territoires.



LE COMEX

Le COMEX (Comité Exécutif) est composé de 7 personnes et 2 membres invités. Ce comité fixe les grandes orientations (dont les thèmes d'actions), vote le budget et approuve les comptes. Il assure la relation avec la Fondation de Lille, les liens avec les collectivités territoriales, et les institutions. Il est représenté par :



Vianney Hamoir Président et Mécène Blue 21



Géraldine PiroëlleVice-Présidente et Mécène
Logis des Cours et Logis
du Val de Boivre



Stéphanie Brunet Mécène Vos Destinations Nature



Jérôme Guilbot
Co-Représentant du
Comité des
Ambassadeurs et Mécène
Les Comnambules



Emmanuel Vidal
Co-Représentant
du Comité des
Ambassadeurs et Mécène
BakerTilly



Emilie Tarrade
Représentante du
Comité Révélateur
d'Initiatives et
Dirigeante de OnWay



Mathieu ChaveneauMécène
Fondation Libellud



Delphine Vandevoorde

Membre de droit

Directrice de la

Fondation de Lille



Hélène Pasgrimaud Membre invité Chargée de l'animation et du développement HPC

NOS RÉALISATIONS 2023

Mise en place du Comité Révélateurs d'Initiatives

Sur 2023, mobilisation de nombreux partenaires et création du **Comité Révélateurs d'Initiatives** qui regroupe : Grand Poitiers, Département de la Vienne, CRESS Nouvelle Aquitaine, ATIS, France Active Nouvelle Aquitaine, J'adopte un projet, EDF, Neoloji Technopole, CAIRSO et des citoyens bénévoles.

Ce comité s'est réuni une fois par mois pour construire le processus de sélection de l'appel à initiatives 2024 et a étudié les dossiers des associations lauréates 2023.

Une première levée de fonds réussie

Ce sont près de 100 000 euros qui ont été collectés en 2023, auprès d'entreprises et de collectivités locales. Avec l'appui des mécènes et du Comité des Ambassadeurs plusieurs actions d'information ont été menées : petits déjeuners de découverte, réunions individuelles, grande soirée MécènUP. Le nombre d'entreprises mécènes est passé de 7 à 21. En parallèle, le soutien financier de Grand Poitiers et du Département de la Vienne ont démontré une reconnaissance de l'initiative porteuse de sens et ont permis d'initier la professionnalisation de la structure.





Ingénierie territoriale, rencontres et présentation de la Fondation à différentes parties prenantes des territoires de la Vienne : Grand Poitiers, Département de la Vienne, Communauté de communes du Haut Poitou et de Grand Châtellerault, CAF, Club des entreprises du Montmorillonnais, Créativité et territoire (Espace Mendes France), acteurs du loudunais, DDETS, Préfecture, Club des entreprises s'engagent, Propuls, CCI, FFB, MEDEF, CPME, UDAF...

Des résultats concrets

- 3 associations lauréates en 2023, qui ont chacune reçu 5 900€ de dons et une vidéo de présentation de leur action réalisée en mécénat en nature. Une relation forte avec ces premiers bénéficiaires.
- Une reconnaissance de la Fondation par le Club des entreprises s'engagent, la Préfecture, la DDTES, Propuls, le Département, Grand Poitiers.
- Une collecte réussie avec des institutions publiques soutenantes, des partenaires clés et des mécènes qui s'impliquent dans les instances.
- Professionnalisation de la structure avec l'intégration d'une chargée de l'animation et du développement et l'accueil de nouveaux bénévoles.

UNE FRAGILITÉ TERRITORIALE CIBLÉE

La Fondation a réalisé un premier travail d'analyse des inégalités des territoires de la Vienne grâce aux données issues des diagnostics régionaux, départementaux et de Grand Poitiers. Pour son lancement. la thématique retenue par la Fondation pour 2023 est la mobilité pour tous et pour 2024 un second thème sera soutenu, celui de l'alimentation de qualité pour tous.

Par la suite, les travaux du Comité Territorial d'Orientation permettront d'identifier les thèmes à soutenir.

LA MOBILITÉ POUR TOUS



Au regard des premiers diagnostics territoriaux du département, la Fondation Territoriale de la Vienne a donc retenu une thématique pour 2023 : la mobilité pour tous.

L'objectif: financer des associations qui œuvrent pour l'équité des déplacements sur le territoire, en particulier pour les jeunes ou les publics fragiles (insertion professionnelle). La Vienne possède de nombreux territoires ruraux, certains plus isolés que d'autres, et certaines personnes se retrouvent alors dans des situations complexes, ayant des difficultés pour se déplacer, notamment pour trouver un travail ou se rendre sur leur lieu de travail.

Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités en 2019, les enjeux de mobilité inclusive ont intégré le débat public, mais les freins à la mobilité restent majeurs pour les publics précaires : freins économiques, situations de handicap, isolement géographique, méconnaissance ou difficultés d'accès aux transports en commun, complexités administratives.

En France, un français sur deux en situation de précarité a déjà refusé un poste ou une formation pour des problèmes de mobilité. Dans la Vienne, selon les diagnostics des institutions locales (DDETS et CAF), le transport représente le premier frein de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA de la Vienne (diagnostic 2023 du Pacte Local des Solidarités – DDETS).









3 INITIATIVES SOUTENUES EN 2023



L'Arantelle

Des scooters électriques mis à disposition des plus précaires

L'Arantelle est une association située en territoire rural, agréée Centre Social par la CAF. C'est un équipement de proximité, un lieu à vocation d'animation globale, éducative et culturelle.

L'action « **Relais Mobilité** », portée depuis 2005 par L'Arantelle, couvre un territoire de **26 communes** et vise à proposer des solutions concrètes pour répondre aux problématiques de mobilité. Pour l'année 2023, cette action se décline en 3 parties : **location de scooters électriques, séances d'aide « pré-code »**, ateliers d'aisance à la conduite de 2 roues motorisés

- **Bénéficiaires de l'action** : Tout public de plus de 16 ans dans une démarche d'insertion professionnelle et/ou sociale.
- Siège de l'association : Roches-Prémarie-Andillé. Communauté de Communes des Vallées du Clain.
- Localisation de l'action : Communauté de Communes des Vallées du Clain et sur une partie de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers (ex-Pays-Mélusin).
- Usage du soutien de la Fondation : Achat de 2 scooters électriques supplémentaires, avec l'équipement nécessaire, achat d'un vidéoprojecteur permanent dans la salle de formation au pré-code.





"L'Arantelle remercie vivement la Fondation Territoriale de la Vienne qui participe ainsi à l'amélioration des services apportés aux habitants du territoire empêchés dans leur mobilité."





Poitou Habitat Jeunes

Des logements innovants en ruralité

Poitou Habitat Jeunes favorise l'accueil et accompagnement des jeunes dans leur parcours résidentiel. L'association gère 100 logements agréés Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) au sein du **Barangaï K2** situé sur le quartier prioritaire des Couronneries. PHAJ vise à favoriser l'accès à l'habitat pour les jeunes en réponse à leur besoin de mobilité et l'émancipation des jeunes à travers des activités d'accompagnement individuel et d'animation socio-éducative.

Poitou Habitat Jeunes souhaite faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes en levant les freins d'accès au logement adapté et accompagné. Pour cela, PHAJ souhaite acquérir un parc de **10 tiny houses** qui sera déployé selon les besoins des jeunes et des communes. En tant que logements agréés FJT, les jeunes locataires bénéficieront d'une APL majorée, d'un coût de redevance adapté (incluant loyer et charges), de la possibilité d'un accompagnement socio-éducatif.

- **Bénéficiaires de l'action** : Jeunes âgés de 16 à 30 ans, engagés dans un parcours d'insertion socio-professionnelle et en recherche de logement.
- Siège de l'association : Poitiers, Communauté de Communes de Grand Poitiers
- Localisation de l'action : Communes rurales et périurbaines de Grand Poitiers
- **Usage du soutien de la Fondation** : Acquisition de la 1ère tiny house, marquant la phase d'expérimentation de ce projet. Actuellement en phase de construction, elle sera installée courant Juin 2024 sur un terrain communal de Grand Poitiers..









ADSEAUne auto-école sociale itinérante

Orienté vers la solidarité et la lutte contre toute forme d'exclusion, l'association ADSEA intervient sur fonds publics dans les domaines social et médico-social. Elle intervient dans les champs de la prévention, de la protection de l'enfance et de l'insertion sociale et professionnelle.

Véritable point d'expertise de la mobilité à disposition des partenaires prescripteurs, le **Pôle Mobilité** permet de travailler avec les usagers un parcours de mobilité ajusté au projet professionnel, à court, moyen et long terme. Au fil des années, le Pôle Mobilité a développé un ensemble d'outils articulé autour de 3 axes : le conseil en mobilité, l'auto-école sociale et la location solidaire. L'auto-école vise à délocaliser les cours théoriques et pratiques pour se rapprocher des publics bénéficiaires en zone rurale, en maintenant un coût moindre et accompagnement pédagogique plus poussé.

- **Bénéficiaires de l'action** : Public en situation de fragilité économique et professionnelle, habitant les zones rurales de l'agglomération châtelleraudaise.
- Siège de l'association : Châteauneuf, Communauté de communes de Grand Châtellerault
- Localisation de l'action : Agglomération de Châtellerault, Communauté de Communes de Grand Châtellerault
- Usage du soutien de la Fondation : Capitalisation pour acquérir une nouvelle voiture auto-école.





UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Merci et bravo à tous les acteurs qui se sont engagés pour leur territoire en 2023, en soutenant la Fondation Territoriale de la Vienne!



















































Partenaires financiers





Soutiens









Partenaires















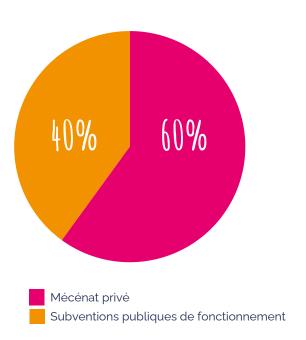


Bénévoles

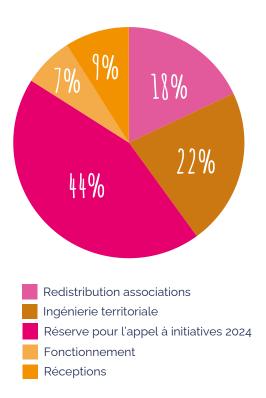
Sandra Brunet, Aurore Grimaud, Emilie Tarrade

BUDGET 2023

Les sources de financement



L'utilisation des ressources



CHIFFRES CLÉS





AMBITION 2024

Appel à initiatives 2024

Notre objectif est de financer 10 associations répondant aux thématiques de la mobilité pour tous et de l'alimentation de qualité pour tous, avec une dotation de 5 000€ à 10 000€ par structure. La Fondation organisera une soirée avec les lauréats le 11 juin 2024.





Une levée de fonds ambitieuse

Poursuivre la dynamique avec les mécènes du territoire pour lever à terme 650 000€ et 250 000€ dès 2024. Obtenir 70% de financements privés pour 30% de financements publics.

Accompagner les associations

Faire grandir les associations en leur proposant des dispositifs d'accompagnement et de formation. Les lauréats recevront un accompagnement collectif sur 2 jours, ainsi qu'un dispositif individuel.





Mesure d'impact

Initier un groupe de travail sur ce thème en partenariat avec les chercheurs de la Chaire TerrESS de Sciences Po Bordeaux.

Coopération territoriale

Mise en place du Comité Territorial d'Orientation pour échanger en confiance avec les paries prenantes aux territoires du département de la Vienne. Avancer sur la feuille de route 2025 - 2027.





TÉMOIGNAGES



Pascal CobrunNovatec Techman Head Group

« La solidarité est une valeur importante pour moi car c'est un maillon clé pour la cohésion d'un collectif. La Fondation Territoriale de la Vienne est une solution pour être acteur dans la transformation de notre territoire. »



Arnaud BrillaudMetaleo

« Engager l'entreprise pour la Fondation Territoriale de la Vienne est pour moi une évidence, car ensemble de manière locale et chacun à sa mesure nous associons nos ressources pour permettre à des projets locaux d'éclore et de se développer. C'est ainsi que nous unissons notre force de manière intelligente pour redistribuer localement et permettre de créer de l'emploi, du sens, d'œuvrer pour le territoire sur des projets concrets porteur de sens et d'avenir. Alors n'hésitez pas à rejoindre la Fondation Territoriale de la Vienne : donner localement et vous verrez les fruits que cela apporte au quotidien. Merci!»



Emmanuel Vidal BakerTilly

« Le mécénat pour BAKERTILLY, est un acte d'engagement ancré dans nos valeurs. L'objectif est de donner un peu de notre ressource pour dynamiser les actions de territoire et donc de proximité. C'est dans cette optique que nous rejoignons la Fondation Territoriale de la Vienne. »



Jérôme Guilbot Les Comnambules

« Profondément attachés à notre territoire et conscients que notre réussite passe notamment par son attractivité et son dynamisme, nous avons choisi de soutenir la fondation par nos compétences. Une aventure humaine et solidaire qui correspond pleinement aux valeurs que nous défendons. »



Léonore Moncond'huyGrand Poitiers

« La Fondation Territoriale de la Vienne est un projet qui « fait territoire », un formidable accélérateur pour mener des actions d'utilité publique. »



Benoït Coquelet Le Département de la Vienne

« Nous nous devons d'agir collectivement pour protéger les plus vulnérables et relever les défis écologiques. En cela, la création de la Fondation Territoriale de la Vienne va constituer un important levier et nous sommes fiers d'y participer. La solidarité et le développement durable sont au cœur de nos actions. Nous sommes pleinement engagés au quotidien pour soutenir la jeunesse mais aussi pour valoriser les circuits courts et une alimentation plus durable.

Soutenir la Fondation Territoriale de la Vienne est donc une évidence, pour créer des synergies entre les acteurs du territoire et renforcer l'attractivité de la Vienne".



Laurence FouinFrance Active Nouvelle Aquitaine

« France Active Nouvelle Aquitaine accompagne de nombreuses années les projets d'entrepreneurs engagés dans les grands défis sociétaux et environnementaux, en mobilisant une force d'analyse et de conseil (DLA, Incubateurs...), et une politique de financement adaptée (prêt participatif, apport associatif, garantie bancaire...). Parce que nous sommes convaincus que les enjeux de transformation concernent tous les acteurs des territoires, nous avons naturellement rejoint le projet de la Fondation Territoriale de la Vienne qui propose des réponses complémentaires à nos interventions en proposant des coopérations avec les acteurs économiques au service d'une économie plus solidaire. »



Rejoignez nous! Notre territoire a besoin de vous!



#JOUONS COLLECTIF

Fondation Territoriale de la Vienne











Fondation Territoriale de la Vienne

www.fondationterritoriale86.org helene@fondationterritoriale86.org 06 60 72 15 18

